

1. Informations pratiques

1.1 Projets d'écoles

L'avis de l'IEN va vous parvenir prochainement.

1.2 Temps partiels et obligations de service

Face à la multiplicité des différentes quotités de service liées au temps partiel, il me paraît utile de rappeler les obligations des Enseignants concernés, pour ce qui concerne les 36 heures annuelles correspondant à la 27^{ème} heure hebdomadaire non effectuée face à élèves (et qui sont des obligations de service).

Vous trouverez en annexe un tableau récapitulatif, à ce sujet.

Je remercie d'avance Mesdames, Messieurs les Directeurs de veiller tout particulièrement à la bonne prise de connaissance de ce document par les intéressés.

1.3 Plan Vigipirate

Même si le contexte national semble actuellement serein, à ce niveau, il n'en demeure pas moins que le plan Vigipirate est toujours en vigueur. Ayant été saisi de plusieurs demandes d'organisation de « portes ouvertes », avant les congés scolaires de Noël, je souhaite apporter quelques précisions sur le sujet :

- Le plan Vigipirate fait appel au bon sens, pas à la mise en place d'un climat de psychose locale ou de suspicion systématique.
- L'entrée des parents (ou des personnes connues), dans les écoles, reste possible. On limitera en revanche leur présence au minimum nécessaire, en termes de durée.
- Pour ce qui concerne les opérations de type « portes ouvertes » : on proscriera les manifestations avec accueil aléatoire de public (public non ciblé, entrée libre). Des aménagements sont possibles pour accueillir un public ciblé (parents, membres de la famille des élèves...), sur invitation, par exemple. Il convient également que ce genre de manifestation reste compatible avec le fonctionnement normal de l'école (si elle a lieu sur temps scolaire), ce qui suppose une organisation précise (nombre de personnes présentes, durée ...).

Je souhaite qu'aucune opération de ce type ne se mette en place sans m'avoir consulté auparavant, pour m'exposer les modalités prévues et recueillir mon accord quant à l'organisation envisagée.

Si une telle opération était prévue en dehors du temps scolaire, il conviendrait, bien évidemment, de faire une demande d'utilisation des locaux au Maire de la commune qui serait, dans ce cas, le seul à pouvoir autoriser ou non sa tenue.

1.4 Kermesses, fêtes d'écoles

La lecture de vos comptes-rendus du premier trimestre d'école laisse apparaître un nombre important de projets d'opérations diverses dans les écoles, parmi lesquelles les traditionnelles kermesses ou fêtes de fin d'année.

Je souhaite apporter quelques précisions à ce niveau :

- Toute manifestation strictement ludique (stands de type kermesse, buvette ...) ne doit pas avoir lieu sur le temps scolaire. Par ailleurs, pour ce type de manifestation, on se reportera utilement au paragraphe précédent (1.3).

- Assez souvent, une partie plus pédagogique (spectacle préparé par les élèves, exposition commentée par les élèves, stands interactifs ...) précède la partie ludique.

Dans ce cas, il est possible d'accueillir un public ciblé (cf. paragraphe 1.3) pendant 1 heure ou 1 heure 30 avant la fin des classes (ex : après la récréation) puis d'enchaîner avec la partie plus festive, après l'heure de fin des classes.

1.3 Participation financière des parents

Le sujet est délicat car il concerne le principe de gratuité de notre Ecole Publique.

Là encore, la lecture des comptes-rendus de conseils d'écoles du premier trimestre laisse apparaître un nombre important d'opérations où une participation financière est demandée aux parents (spectacles, séances de cinéma, classes transplantées, collation en maternelle ...).

Je souhaite que soit menée une réflexion, dans les écoles, sur l'utilisation des fonds propres aux écoles (la coopérative scolaire, qui, faut-il le rappeler, est elle-même facultative). Beaucoup d'entre vous ont, comme il se doit, fait le bilan des comptes de leur coopérative à l'occasion du premier conseil d'école. Les soldes sont, le plus souvent, assez, voire très conséquents.

Je rappelle que toute activité obligatoire (inscrite dans les programmes officiels et se déroulant pendant les horaires habituels de l'école) devrait être gratuite pour les parents. Toutes les autres sont facultatives et certains parents pourraient (pour impossibilité matérielle ou par principe) en contester le financement par leurs soins.

Je vous invite donc à y réfléchir, à l'éclairage de la connaissance que vous avez de votre secteur de recrutement et des pratiques locales, en soulignant aussi que la vocation d'une coopérative scolaire n'est pas la thésaurisation mais la mise en place d'actions jugées complémentaires aux projets de l'école ou des classes.

2. Ressources pédagogiques

2.1 Information « Ecoles qui chantent »

Vous trouverez en annexe un message des Conseillers Pédagogiques en Education Musicale (CPEM) au sujet de cette opération.

2.2 Ressources en ligne

2.2.1 EVS, AVS

Des documents à accès restreint sont consultables sur le site de l'Inspection Académique de Meurthe et Moselle.

Pour y accéder, un login ainsi qu'un mot de passe vous seront nécessaires.

Je vous remercie de prendre contact auprès du secrétariat par téléphone, afin qu'ils vous soient communiqués.

2.2.2 SCEREN (CDDP-CRDP)

Les documentalistes du réseau des CDDP lorrains communiquent :

« Le CRDP de Lorraine est à l'initiative d'une sélection de ressources en ligne sur le thème de *la maîtrise de la langue au Cycle 1*.

Cette sélection est publiée sur le site **Educasources**, www.educasources.education.fr, base nationale de références pédagogiques en ligne du réseau SCEREN, qui décrit un corpus de ressources sélectionnées par les équipes du CNDP et des CRDP.

Les ressources proposées sur ce site ont été extraites de sites académiques et institutionnels français et étrangers, ou de sites d'associations ayant reçu un agrément ministériel ou étant reconnues d'intérêt public, et par le réseau SCEREN.

Nous avons l'honneur de vous présenter le fruit de ce travail qui, nous l'espérons, retiendra votre attention.

Le lien suivant vous permettra d'accéder directement à cette sélection *la maîtrise de la langue au Cycle 1* (disponible aussi à partir du site Educasources) :

<http://www.educasource.cndp.fr/selecthema.asp?id=92149> »